

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
Un N°. » 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

2) centimes par ligne.
ON S'ABONNE
au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIEGE, BRUXELLES, ANVERS, GAND), departure times, and fares for various routes.

ANGLETERRE. — Londres, le 11 août.

Le Times de Londres nous donne encore quelques renseignements sur l'affaire Chaltas dont nous lui laissons toute la responsabilité.
Le corps diplomatique, à l'exception de M. Ashton, ministre d'Angleterre ad interim, et de M. Lehon, envoyé de Belgique, a rendu visite à M. Fabricius pour lui faire des compliments de condoléance.

FRANCE. — Paris le 13 août.

Samedi le roi est allé faire une promenade à Champlâtreux, château appartenant à M. le comte Molé.
S. M. est partie de Neuilly à onze heures et demie, accompagnée de S. M. la reine, de S. A. R. M^{me} la princesse Adélaïde, de M^{me} la princesse Clémentine et des jeunes ducs d'Aumale et de Montpensier.

FEUILLETON. SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

À cette époque, tous ceux qui dans l'armée avaient obtenu des armes d'honneur reçurent une lettre d'avis, leur annonçant que ces distinctions qu'ils avaient su mériter à différentes époques, seraient remplacées par la Légion-d'Honneur.
Il faut savoir que lors de l'institution de cet ordre, trois ans auparavant, cette création d'une espèce de nouvelle noblesse, rencontra de la part des pouvoirs de l'Etat auxquels son adoption fut soumise, une opposition assez énergique et presque unanime.

moins, par une attention fort obligeante pour M. Molé, le roi a voulu tenir un conseil dans son château.

Le roi a voulu tenir un conseil dans son château. Tous les ministres y avaient été invités. Le conseil était au complet, M. Lacave-Laplagne étant arrivé le matin même.
Pendant le conseil, M. Henri Scheffer, qui avait accompagné S. M., a été admis à tracer l'esquisse d'un tableau destiné à rappeler la distinction flatteuse dont la maison de M. le comte Molé était en ce moment l'objet.
Après le dîner, et après s'être entretenu quelque temps avec M. le président du conseil, le roi est remonté en voiture, et LL. MM. ont repris la route de Neuilly où elles sont arrivées à neuf heures, ayant reçu sur toute la route qu'elles ont parcourue les témoignages les moins équivoques d'attachement et de respect.

compte à cet expédient, nous croyons qu'on devrait se féliciter d'un résultat aussi complet et aussi obtenu.

Il parait qu'un accident grave a eu lieu hier sur le chemin de fer de St.-Germain. Deux convois se sont rencontrés à onze heures du soir; le choc a été si terrible que les machines et plusieurs wagons se sont brisés en éclat.
Nous apprenons à l'instant que le nombre de personnes blessées au chemin de fer s'élève à quarante environ. L'accident est arrivé à Asnières. Parmi les blessés il y a une femme enceinte qui a eu la cuisse cassée.
Tous les voyageurs ont fait éclater leur indignation d'une manière déplorable. Les balustrades, les lanternes ont été cassées. On dit même que la caisse a été brisée et qu'une somme de 5,000 fr. a été emportée.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Alcaniz, 2 août.
La division San-Miguel est partie aujourd'hui, avec toute l'artillerie, pour Monroyo et Morella. Les carlistes ont pratiqué dans les chemins des coupures qui pourront faire perdre 48 heures à la division.
Bayonne, 9 août.
On a des nouvelles d'Onate du 6: Espartero garde ses positions au-delà de l'Ebre, et il continue à concentrer un formidable armement dans les environs de Logrono, et la route de Castille était couverte de convois en tout genre.

siège de fer de forme gothique que l'on prétendait avoir appartenu au bon roi Dagobert; c'est celui que l'on voit aujourd'hui dans la salle des antiques, à la bibliothèque nationale.
Derrière ce fauteuil s'élevait un grand trophée d'armes, formé entre autres des armures de toutes pièces des anciens électeurs de Hanovre, au-dessus desquelles flottaient les drapeaux pris à toutes les époques sur les ennemis de la France.
La demi-lune formée par le fond de l'armée était restée vide, afin que l'empereur ne pût être vu et entendu de tous les soldats.

qui battant, sonnait et tonnant ensemble, faisaient un tel vacarme qu'il y avait de quoi rendre sourd. Tout le monde se boucha les oreilles: les oiseaux tremblèrent sur leurs branches, les chiens se couchèrent, la tête basse, et il n'est pas jusqu'aux chevaux, qui tout aguerri qu'ils étaient, baissèrent les oreilles et frémissaient entre les jambes de leurs cavaliers.
Le grand chancelier descendit quelques marches, et fut censé prononcer un discours qui dura au moins un quart-d'heure, et que personne n'entendit; excepté les deux grenadiers placés en faction à côté de lui et qui n'eurent pas l'air d'y prêter la moindre attention.

D'après un calcul approximatif l'effectif de l'armée carliste se compose de 86,000 hommes, 220 officiers généraux et supérieurs, 5,600 officiers et 4,000 chevaux, sur ce nombre 52,000 appartiennent aux provinces basques et à la Navarre, 14,000 à la Catalogne, 20,000 à l'Aragon, 6,000 au royaume de Valence, 4,000 à la Castille et les 10,000 autres aux diverses provinces du Midi et de l'Ouest.

Cette situation des forces respectives doivent convaincre les plus incrédules que la guerre civile désolera encore pendant longtemps la Péninsule.

HOLLANDE.

— On écrit de Londres, 10 août :

Depuis ma lettre de mardi dernier, rien ne s'est passé ici qui ait apporté quelque changement dans la question hollandaise-belge; on assure seulement que les différends ambassadeurs qui composent la conférence, après avoir fait connaître les sentiments de leurs cours respectives à l'occasion de différentes particularités, ont forcé l'ambassadeur néerlandais à demander également quels étaient les sentiments de sa cour, afin de savoir si, après tout ce qui a été allégué par la France et l'Angleterre, pour prouver la justice d'une révision des 24 articles et de mettre de côté l'arrière, elle ne pouvait pas s'écarter de sa promesse d'accepter purement et simplement lesdits articles, sans aucun changement.

On dit que M. Dedel a promis de déclarer sous peu, si sa cour persiste ou non en entier dans sa déclaration primitive.

On ne pense pas encore à se réunir en conférence; la France, dit-on, veut d'abord écarter la mauvaise impression que les pièces mises au jour par Chaltas avaient produites auprès des alliés du Nord, avant de continuer à s'occuper de cette affaire. Que ceci ne soit qu'une excuse pour traîner de nouveau cette affaire en faveur de Léopold, cela s'entend facilement, car l'on ne saurait imaginer quelle mauvaise impression ces pièces auraient pu produire; toujours est-il qu'elles ne représentent pas plus forte qu'elle ne l'est réellement, l'opposition de la France aux desirs des puissances du Nord.

Plusieurs personnes présumant ici comme le fait le Commerce de Paris, que les pièces, dont M. Fabricius a eu connaissance, sont en effet authentiques, surtout, parce qu'elles sont écrites avec tant de connaissance de cause, et dans un style tout-à-fait diplomatique, et le gouvernement français ayant ainsi divulgué ses secrets diplomatiques, n'a pas trouvé de meilleure excuse que de déclarer que ces pièces étaient fausses.

Cependant l'absurdité de quelques autres pièces, entre autres celles qui ont rapport à l'espoir dont se flattait le duc de Nemours, d'obtenir la main de la reine Victoria, fait rejeter la possibilité de leur authenticité, à moins que le fripon Chaltas n'ait su mêler des pièces authentiques avec des pièces fausses.

BELGIQUE — Bruxelles, le 14 août.

Par suite de la nomination de M. le comte Henri de Mérode au poste d'envoyé extraordinaire au couronnement de S. M. l'empereur d'Autriche, le collège électoral de Bruxelles est convoqué pour le 5 septembre, à l'effet de procéder à l'élection d'un sénateur.

Les avocats exerçant près la cour d'appel de Bruxelles, s'étant réunis lundi en assemblée générale, ont nommé membres du conseil de discipline pour 1853-1859, MM. Gendebien, bâtonnier; Orts père, Barbanson, Van Oberbeek, Vanhoogen, Stevens, Van Volxem, Duvigneau, Mascart, Van Dievoet, Verhaegen aîné, Drugmann, Lavallée, Theysens et Vanderlinden. Le conseil a ensuite nommé trésorier M. Stevens, et secrétaire M. Van Dievoet.

Avant-hier, au passage du convoi d'honneur à Termonde, M. le ministre des travaux publics, en présence de plusieurs personnes, s'est fait donner par le receveur et le surveillant de la station, des explications sur l'accident dont nous ayons dit un mot hier, d'après le Commerce belge, et un voyageur qui a entendu ces explications nous transmet les renseignements suivants :

Le machiniste Lambremont, après avoir pris de l'eau à

laissé revenir la locomotive sur le convoi avec une telle impétuosité que quatre voitures ont été en partie brisées; c'est une manœuvre qui se répète à chaque départ, à chaque station où l'on prend de l'eau, mais le retour de la locomotive se fait lentement et avec beaucoup de précaution. Le machiniste n'était pas ivre comme on l'a prétendu; s'il l'eût été, le chef-garde, les receveurs et surveillants eussent empêché de monter sur la locomotive; il y a eu de sa part excès de zèle ou maladresse; pour se justifier il a prétendu que le frein de la locomotive était cassé; allévation fautive, car il paraît constaté que le frein était en bon état, mais il aurait dû être serré plutôt. Plusieurs voyageurs se disposaient à entrer dans les voitures, d'autres s'y trouvaient; les personnes atteintes par des éclats de verre ou de bois ne sont pas au nombre de trente, mais de sept, et une seule (un M. Vandernoot, d'Alost, nous a-t-on dit) n'a pu continuer son voyage; elle avait reçu à la poitrine un choc violent qui nécessitait une saignée; elle s'est fait transporter à Alost dans la soirée. M. le ministre des travaux publics a chargé un commis de bureau de Termonde de se rendre à Alost pour avoir de ses nouvelles. Quant au machiniste Lambremont, une instruction est commencée.

Cet accident est d'autant plus affligeant que pour assurer le service du dimanche et du lundi, les plus grandes précautions avaient été prises; d'après les instructions du ministre, les employés supérieurs s'étaient réunis en comité le samedi et des pouvoirs particuliers avaient été délégués aux receveurs et surveillants des stations; deux employés supérieurs étaient restés à Malines; il n'est donc pas exact de dire que le service ordinaire avait été abandonné. On avait présumé que le dimanche il fallait s'attendre à un transport de plus de quinze mille personnes et des mesures extraordinaires avaient été prises.

Mais s'il n'y a pas eu faute ou négligence de la part de l'administration supérieure, si ce fâcheux événement a été exagéré, il n'en est pas moins résulté des accidents très-graves par la faute d'un agent de l'administration du chemin de fer. C'est le cas de faire remarquer que celle-ci ne pourrait se soustraire à la responsabilité qui pèse sur toute entreprise de transport, si les personnes blessées viennent, comme elles en auraient le droit, à réclamer des dommages-intérêts. Nous croyons que l'administration ferait sagement de prendre des précautions contre de pareilles éventualités, et voici le moyen que nous indiquons. Il consisterait à exiger un cautionnement des machinistes, lequel servirait de garantie au cas où l'administration serait condamnée à des dommages et intérêts. Mais comme il peut arriver que des hommes habiles à conduire une locomotive soient dans l'impossibilité de fournir un cautionnement, on pourrait faire une retenue sur leurs appointements, jusqu'à concurrence d'un certain capital. Nous voudrions voir adopter cette mesure, non pas tant pour préserver le gouvernement de la perte d'une somme quelconque en cas de condamnation, que pour intéresser les machinistes à agir avec prudence et précaution. S'ils savaient qu'une fautive manœuvre peut leur faire perdre une somme considérable, en regard à leurs moyens pécuniaires, à coup sûr ils y regarderaient à deux fois avant de lancer leur locomotive sur un convoi, comme l'a fait Lambremont.

INAUGURATION DE LA STATION DE BRUGES.

L'ouverture de notre section du chemin de fer avait amené dans nos murs un immense concours d'habitants des villes voisines et de la campagne. Notre vieille cité avait revêtu ses habits de fête, toutes les rues par où le cortège devait passer étaient ornées de verdure et pavoisées de banderoles, mais c'était surtout les abords de la station qui offraient un spectacle plein d'animation et d'enthousiasme. La troupe de ligne formait la haie, autour de l'enceinte différents piquets de cuirassiers stationnaient d'intervalle en intervalle; notre garde civique et le corps de chasseurs éclairés présentaient la meilleure tenue; les divers état-majors de la ligne et de la garde civique, ainsi que les nombreuses sociétés et Gilden de notre ville, contribuaient à donner à cette fête l'aspect le plus brillant et le plus varié.

Vers 5 1/4 heures différentes salves d'artillerie ont annoncé l'arrivée de LL. MM. qui sont venues se placer dans la tente,

minut qui monte à l'échaffaud. Il arriva si brusquement aux derniers degrés, qu'il fit faire une pirouette à Cambacérès qui causait tranquillement avec Monge, tant il le heurta violemment. Enfin, en présence de l'empereur qui lui fit un sourire tout particulier, ne sachant ni que dire ni que faire, tandis que Napoléon, les bras élevés, lui attachait la décoration, il lui appliqua ses deux larges mains de chaque côté de la poitrine, comme s'il eût voulu l'embrasser.

L'empereur sourit encore et lui abandonna volontiers une de ses mains que Pomayrol secoua en prononçant un: Eh donc! je m'en flatte! qui fut étonnamment senti par l'empereur. Pour s'en aller il ne se trompa plus, il redescendit l'escalier de gauche; mais en enjambant quatre ou cinq marches à la fois, et en renversant tout ce qui se trouva sur son passage, comme une avalanche qui roule d'une montagne en en renversant tous les obstacles. Arrivé au bas des degrés, il reprit sa course et entra dans les rangs de ses camarades comme un régiment de cuirassiers, en chargeant à fond, pénétrant dans un carré.

Là Pomayrol tomba sans connaissance dans les bras des marins, qui le firent revenir à lui, à l'aide de quelques gorgées d'eau-de-vie dont les gorges étaient abondamment pourvues ce jour-là.

Lorsque la distribution des croix fut achevée, on vit les aides-de-camp parcourir les divisions; une troisième salve d'artillerie se fit entendre, et 80,000 hommes s'avancèrent, en colonnes serrées, jusqu'à 25 ou 50 pas de distance du trône. Le silence le plus profond ayant succédé au roulement des tambours, l'empereur commanda lui-même le défilé, et les troupes l'exécutèrent aussitôt pour retourner dans leurs camps respectifs. En passant devant Napoléon chaque chef de corps inclina la pointe de son épée. Joseph Bonaparte qui son frère venait de nommer tout récemment colonel du 4^e de dragons, fit un salut beaucoup plus gracieux que militaire. Lannes qui remarquait tout et était naturellement un peu froissé et toujours jaloux, dit avec sa franchise accoutumée, à un officier-général, en parlant de Joseph :

— Que l'empereur ne le mette pas sous mes ordres, car à la première faute, je le fonce aux arrêts pour huit jours.

Napoléon entendit le propos, et en fronçant le sourcil, dit à demi-voix à Lannes, qui se trouvait près de lui :

— M. le maréchal, n'ayez pas cette crainte, car c'est vous qui serez probablement et bientôt sous les siens.

C'est ainsi que l'empereur mit fin aux observations critiques que ses anciens compagnons d'armes se permettaient quelquefois en sa présence, et dont ils ne s'étaient pas fait faute tout le temps qu'avait duré cette imposante cérémonie.

Sur la fin du défilé on remarqua que l'empereur se retournait souvent vers le ministre de la marine et lui parlait bas; puis il prenait sa tor-

préparée pour elles, au centre de la station. Bientôt de nouvelles salves ainsi que des tambours battant aux champs, ont signalé l'arrivée du premier convoi remorqué par le Jean Van Eyck, qui fut suivi de deux autres immenses convois.

Aussitôt que les différentes autorités qui avaient accompagné à Gand le premier convoi mis pied à terre et se furent rendus sous la tente royale; M. le bourgmestre adressa à LL. MM. le discours suivant :

Sire, La Belgique à toutes les époques s'est placée à la tête de la civilisation de l'Europe. Lorsque les autres pays étaient encore plongés en partie dans les ténèbres de la barbarie, nous trouvons les communes flamandes déjà pourvues d'une organisation admirable.

Lorsque les lettres et les arts commencèrent à briller, ce fut encore chez nous que l'on vit surgir de toutes parts les grands hommes en science, en peinture, en industrie. Aux 15^e et 16^e siècles, le commerce et l'industrie étaient devenus les régulateurs du monde, quel centre plus actif, plus brillant existait-il que Bruges et Anvers, qui luttaient avec Venise, Londres et Novgorod en Russie!

Ainsi dans tous les temps, à toutes les époques, ce fut constamment ici que vint se concentrer le faisceau de lumière dont les rayons épars jetaient un si vif éclat sur les autres nations qu'ils vivifiaient.

A quelle cause devons-nous ces avantages? Qu'elle était la source d'où jaillissait tant de prospérité? Notre ciel était-il plus beau, notre position géographique plus avantageuse, une intelligence toute exceptionnelle animait-elle la nation? Nullement. Quel était donc le génie qui présidait à nos belles destinées? Ce génie c'était un caractère essentiellement industriel, la constance dans les efforts pour vaincre les obstacles, le travail persévérant, l'esprit d'ordre et d'économie. Ces vertus propres à la Belgique, et un sol toujours prêt à ouvrir son sein fécond à ses enfants, des richesses agricoles abondantes et variées, tels furent les avantages qui nous placèrent constamment en première ligne sur l'échelle de la civilisation.

L'industrie et l'agriculture seront toujours les grandes sources de la prospérité nationale.

Cependant un obstacle se présentait pour pouvoir donner, à ces deux branches de l'activité humaine, toute l'extension dont elles étaient susceptibles.

Le temps et l'espace offraient une barrière qui semblait infranchissable, et qui résistait à tous les efforts que pouvaient faire une nation pour accroître des ressources qu'une augmentation de population, une position politique différente, des besoins de jour en jour plus grands et plus impérieux rendaient nécessaires. La Belgique imitant une nation voisine, mais imitant comme saint le faire une intelligence supérieure, sût encore une fois faire résoudre ce problème. La force de la vapeur était trouvée. On l'appliqua à des chemins de fer. Notre gouvernement, saisissant d'un coup-d'œil les incalculables avantages de cette découverte, s'empressa de sillonner le pays de chemins de fer, bien avant que l'on eût songé à prendre cette mesure sur un plan aussi vaste, dans d'autres pays.

Dès lors l'industrie se rendit maîtresse du temps et de l'espace et la barrière infranchissable disparut.

Qui pourra dire les résultats pour l'avenir de cette application des arts à l'industrie?

Qu'on ne pense pas que ce soit seulement une nouvelle source de prospérité matérielle, c'est encore la plus large voie pour arriver à une plus haute civilisation, car les préjugés disparaîtront, les haïnes nationales s'effaceront, les idées nouvelles voleront en un instant d'une extrémité de l'Europe à l'autre, tous les peuples unis par les paisibles liens d'un intérêt commun, ne regarderont point à devenir frères, et ces admirables résultats que la Belgique la première aura cherché à faire apprécier sur le continent, confirmeront notre glorieuse devise: L'Union fait la Force.

L'industrie n'a été que trop souvent enveloppée d'égoïsme, et la ruine du grand nombre au profit de quelques-uns découlaient de cet état de choses. Grâce aux chemins de fer, l'industrie sera appelée à travailler à la fortune de tous.

Le bien-être isolé des individus sera remplacé par le bonheur des races, des nations tout entières. On ne s'est éloigné de ce but que par défaut de débouchés suffisants, et aussi parce que pour y arriver il fallait qu'une administration puissante et éclairée gouvernât l'industrie et établit un salutaire équilibre entre les forces productives et les débouchés du pays.

La section du chemin de fer dont nous célébrons l'inauguration, est peut-être la plus importante, car elle est l'anneau de jonction de l'immense chaîne qui liera dorénavant l'Angleterre à la France, à l'Allemagne et même à la Russie.

Le vaste plan conçu par le gouvernement belge ne pouvait être pleinement apprécié que pour autant que toutes ces routes en fer vinssent aboutir à un port de mer sur l'Océan. Ostende était la position la plus favorable comme étant un des points les plus rapprochés de la côte d'Angleterre. Par là Bruges verra en quelques sortes renaitre pour elle les mêmes conjonctures qui la rendirent au moyen-âge la métropole de l'industrie et des arts. Elle peut espérer encore une fois d'être l'entrepôt général entre le nord et le midi de l'Europe, de voir ses magasins se remplir des produits des royaumes circonvoisins et de servir de marché commun.

Cette position si belle nous la devons aux vues larges et éclairées d'un gouvernement sage, à la tête duquel se trouve le souverain de notre choix, qui a su remplir si admirablement la mission difficile dont il a bien voulu accepter le fardeau. Aussi combien il nous serait aisé de renouveler ici le concert d'éloges que ce monarque chéri a fait éclater de toutes parts; pour sa haute sagesse mêlée à tant de bonté, mais nous sentons trop combien nos expressions seraient faibles en comparaison des sentiments de gratitude et d'amour qui nous animent.

gnette des mains d'un de ses pages et regarda du côté de la mer, en manifestant une sorte d'inquiétude. Tous les maréchaux, ainsi que ceux qui étaient groupés sur le trône, regardaient aussi du même côté, se rapprochaient les uns des autres et causaient à voix basse. Il était évident qu'on attendait quelque chose qui ne venait pas. Enfin un officier d'ordonnance arriva au grand galop, monta rapidement l'escalier de gauche et dit quelques mots à M. Decrès; celui-ci se retourna aussitôt et s'adressa à l'empereur qui, prête l'oreille, et saisit la lunette du ministre de la marine avec une telle vivacité, qu'elle lui échappa des mains et alla rouler sur les marches du trône; un page la ramassa en même temps que tous les regards se dirigèrent vers le fort en bois et furent bientôt témoins du plus magnifique spectacle qui put s'offrir aux yeux étonnés.

C'était la flotte du Havre, forte de 47 bâtiments, sous les ordres du capitaine Dangier, qui entra majestueusement dans le port de Boulogne, toutes voiles dehors, à l'instant même où la cérémonie finissait; elle fut reçue au bruit d'un feu roulant de 800 pièces de canon et des acclamations de 200,000 personnes. Le coup-d'œil fut sublime. D'épais nuages de fumée s'élevaient de toutes les directions et à travers leurs teintes rougeâtres, on distinguait au loin les mouvements de l'armée qui défilait pour rejoindre ses campements, au milieu de la poussière qui tourbillonnait en colonne autour de la cavalerie et d'un vent d'ouest qui tourmentait sans cesse les drapeaux placés au-dessus de la tête de Napoléon dont la figure calme et radieuse, semblait alors défier l'avenir.

Le contentement que l'empereur avait éprouvé à la vue de la flotte du Havre fut de peu de durée; un juronement très énergique (c'était assez le langage de M. Decrès), l'avertit qu'il se passait quelque événement inattendu. En effet, le lieutenant de vaisseau qui commandait la première division du convoi, n'ayant pas suivi les avis du pilote côtier, rencontra au moment d'aborder le fort en bois, quelques ouvrages à fleurs d'eau, et le choc que reçurent les chaloupes les firent chavirer. Quelques soldats firent le plongeon. Heureusement pour eux que l'eau était basse; cependant quelques-uns se noyèrent. Cette mésaventure qui arrivait au grand jour, à la vue de nos ennemis qui à l'aide de leurs lunettes, voyaient tout ce qui se passait sur le port et dans le camp, mit l'empereur dans un état de mauvaise humeur tel, qu'il descendit du trône précipitamment et retourna à pied à sa baraque sans parler à personne. Arrivé là, il se promena avec Berthier sur l'espace de trottoir qui régnait le long du parapet construit du côté de la mer, et marchant fort vite, il manifesta tout son mécontentement par des expressions énergiques qu'il laissait échapper par intervalle.

— Parbleu! disait-il, les autres ont bien raison de nous railler et de

(1) Pomayrol était un marin provençal, vieille connaissance de Napoléon, et qui avait servi sur le vaisseau qui l'avait porté en Egypte. Il s'était distingué plus tard au combat naval d'Aboukir.

Que d'autres cherchent à les rendre dans toute leur vivacité; pour nous, nous ne pouvons que répéter dans la plénitude de nos vœux le vœu si sincère et si unanime des Belges. *Vive le Roi! Vive la Reine!*

Après la réponse du roi, qui fut pleine de grâce et de bienveillance, le cortège se mit en marche vers l'hôtel du gouvernement.

Un banquet de plus de 150 couverts a réuni les différentes autorités civiles et militaires ainsi que les hauts fonctionnaires que le convoi d'honneur avait amenés. Ce banquet était présidé par M. le ministre des travaux publics.

Le banquet royal, auquel assistaient les premières autorités civiles, ecclésiastiques et militaires, avait lieu en même temps à l'hôtel du gouvernement. Après le dîner, leurs Majestés se sont rendues au local de la Halle qui avait été approprié pour le bal; on avait tiré un parti admirable de cette vaste salle et les tentures qui recouvraient ses murs étaient très-heureusement disposées. A l'arrivée de leurs Majestés, le plus vif enthousiasme, formulé par des cris de: *VIVE LE ROI! VIVE LA REINE!* a éclaté parmi la foule élégante et parée qui remplissait la salle. La Reine qui pendant près de deux heures a pris part à toutes les danses, nous a permis d'admirer cette grâce simple et toute française qui la distingue (1); le Roi, avec cette affabilité que tout le monde lui reconnaît, s'est entretenu indistinctement avec toutes les personnes qui l'entouraient. Vers minuit, leurs Majestés se sont retirées, accompagnées des acclamations de la foule qui stationnait aux abords de la salle, et qui n'ont cessé de retentir que longtemps après leur rentrée à l'hôtel du gouvernement.

Les illuminations qui décoraient l'élégante architecture de l'hôtel-de-ville ainsi que la sévère façade de notre halle, nous ont paru de très bon goût et nous obligent de donner de justes éloges à M. le chevalier de Beaumont, artificier du roi, à Bruxelles, qui avait été chargé de l'éclairage de ces deux édifices. Nous attendons avec impatience la soirée d'aujourd'hui pour pouvoir mieux juger encore de l'ensemble de ces illuminations ainsi que de l'effet du brillant feu d'artifice qui a été également confié aux soins de ce célèbre artiste en pyrotechnie. (Journal de Bruges.)

LIÈGE, LE 16 AOUT.

Dans le courant de l'hiver dernier, la cherté de la houille a excité des réclamations générales, non seulement de la part des consommateurs qui employent ce combustible comme chauffage, mais encore de la part d'un grand nombre de fabriciens qui s'en servent comme force motrice dans leurs ateliers. L'été est venu, pour un instant, suspendre ces plaintes, et ajourner les difficultés d'une position, qui vont se reproduire, dans trois ou quatre mois, si l'on ne prend, dès à présent, les mesures propres à en prévenir le retour.

Deux moyens efficaces se présentent: Le premier consiste à hâter l'instruction des nombreuses demandes en extension et en concession de houillères qui ont été adressées au gouvernement depuis plusieurs années, et qui sont, en ce moment, soumises à l'examen des ingénieurs des mines. Une foule d'industriels n'attendent, pour agrandir le cercle de leurs exploitations et en commencer de nouvelles, que l'autorisation du ministère; mais celui-ci est tenu en arrêt par la lenteur que quelques ingénieurs apportent dans l'instruction des affaires qui leur sont envoyées. Il paraît qu'ils ont adopté pour système de ne se prononcer sur l'admission ou le rejet des demandes qui sont faites, qu'après avoir examiné toutes celles qui se rattachent à l'exploitation d'un bassin déterminé. Cette mesure peut avoir son utilité. Elle est de nature à prévenir des erreurs et à bien coordonner les travaux qui doivent s'exécuter. Mais dans les circonstances où nous nous trouvons, et en présence du renchérissement continu des houilles, il conviendrait, ce nous semble, de ne pas se montrer aussi absolu, et de faire, par des nécessités du moment, à l'intérieur, c'est la concurrence seule qui puisse amener une diminution notable dans le prix du combustible; il faut donc la provoquer par tous les moyens raisonnables et chercher à la développer sur l'échelle la plus large. C'est

(1) La reine a dansé trois quadrilles: Le premier avec M. de Gaebeke, colonel de la garde civique; le second avec M. Pécsteen de Lampreel, membre de la députation permanente; et le troisième avec M. Adolphe Devrière, commissaire de l'arrondissement.

comparer nos peniches et nos chaloupes canonnières à des coquilles de noix. C'était en effet ainsi que les Anglais appelaient les bâtimens dont se composait la flottille de Boulogne. *Vive le Roi!* jamais semblable bêtise! aller échouer au port!... Mais messieurs les maris, avec leur amour-propre et leur vanité!

Et disant ces mots, Napoléon haussait les épaules. M. Decrès qui l'avait quitté pour aller à la côte, revint bientôt lui annoncer que le dommage et la perte d'homme qu'on avait eu à redouter n'était pas aussi grande qu'on l'avait cru d'abord. L'empereur n'en continua pas moins de se promener en parlant très-haut, en gesticulant, en récriminant et en pestant contre les marins que dans son légitif étonnement de des étonner. Cependant le soir cette mauvaise humeur se dissipa tout-à-fait, en allant visiter ses légionnaires qui avaient été invités à un magnifique banquet. Des toasts et des chants prolongèrent cette fête qui se termina, à 9 heures du soir, par un feu d'artifice magnifique, à la fin duquel 20,000 hommes rangés en bataille exécutèrent un feu de file avec des cartouches à étoiles; ce fut là le bouquet. L'éclat que cette illumination guerrière répandit, pendant un quart d'heure, sur la ville et sur les côtes de Boulogne, fut si vif, que l'on semblait être en plein jour, et que les Anglais attribuèrent cette clarté soudaine à l'incendie de notre flotte dans le port. Les jours suivans, Napoléon se livra ardemment au travail, avec les ministres de l'intérieur et des finances, avec M. de Talleyrand qu'il avait retenu auprès de lui, et quelques conseillers d'Etat qui l'avaient accompagné dans ce voyage. Car l'empereur savait faire marcher de front les besoins de l'intérieur avec les travaux de la guerre, et les exigences diplomatiques. Ce fut au camp de Boulogne, pendant les mois d'août et de septembre 1804, qu'il rendit le décret qui instituait les prix décennaux (de 10,000 fr. chacun); et celui sur les sépultures, dont les dispositions sont encore observées aujourd'hui. Douze écoles de droit furent créées dans les principales villes de l'empire. Une nouvelle organisation de l'école polytechnique soumit les élèves au régime et à la discipline militaires. La vaccine, dont la découverte avait excité tant de discussions parmi les praticiens, fut imposée aux enfans sous la responsabilité des parents. Il décréta encore l'établissement des maisons de détention dans chaque département, pour réunir et employer au travail les condamnés à la réclusion. Les courses de chevaux furent instituées; l'école normale fut fondée à Paris ainsi qu'une école spéciale militaire à Saint-Cyr. Le calendrier grégorien remplaça le calendrier républicain. Des négociations diplomatiques pour amener une paix générale furent entamées avec les puissances du continent. La tenue des livres en partie double remplaça dans toutes les administrations financières de l'Etat, l'ancienne méthode de comptabilité. Enfin Napoléon créa le chapitre de Saint-Denis, pour les anciens évêques non pourvus et des marguilliers d'honneur

ce que tout le monde comprend. Le gouvernement ne demande pas mieux, de son côté, que de pouvoir rendre nos exploitations plus productives. Il a fait connaître, plus d'une fois que tel était son désir; mais s'il tient à ce qu'il se réalise promptement, il devrait stimuler un peu plus le zèle et l'activité de ses ingénieurs, et les inviter à faire parvenir aux députations des conseils provinciaux, dans un délai déterminé, un certain nombre de demandes complètement instruites, pour que ces administrations puissent, à leur tour, émettre leur avis, et envoyer les pièces au conseil des mines, qui est fort peu occupé en ce moment. Nous appelons, sur cet objet, l'attention de M. le ministre des travaux publics, et nous le lui recommandons vivement.

Le second moyen dont il a été parlé, et dont nous avons déjà précédemment démontré l'efficacité, c'est l'abaissement des droits qui grevent l'introduction de houilles anglaises. On a craint que cet abaissement ne portât atteinte à notre industrie. Mais c'est un argument que les prohibitionnistes opposent sans cesse, dans leur intérêt privé, à une application sage et graduelle du principe de la liberté du commerce, et qui a été complètement réfuté et détruit par la presse, qui s'attache surtout à défendre les intérêts du plus grand nombre. Liège et le Hainaut pourront toujours soutenir la concurrence. Le prix de la houille diminuerait sans doute si on adoptait cette mesure; on la payerait moins cher à Bruxelles et à Anvers, et la diminution, provoquée par l'importation étrangère, réagirait sur le prix de la houille tel qu'il est fixé aujourd'hui dans notre province. Mais en même temps la consommation augmenterait, et l'équilibre entre la main d'œuvre et le prix de vente, en supposant qu'il fût momentanément rompu, serait bientôt rétabli à l'avantage de nous.

COURSE DE CHEVAUX DU 15 AOUT.

C'est la quatrième année que des courses de chevaux ont lieu à Liège, et, à en juger par la foule qui s'est encore portée hier sur le pré de Droxhe, il y a tout lieu d'espérer que les courses s'accroîtront chez nous. La facilité des communications donnera d'ailleurs un nouvel attrait à ces fêtes, qui seront, pour les provinces flamandes, une occasion de venir nous visiter. Aussi eussions nous eu un plus grand concours d'étrangers si le jubilé de Malines n'avait pas coïncidé avec nos courses.

L'estrade présentait, comme les années précédentes, un coup d'œil ravissant et le nombre des personnes en dehors de l'enceinte de l'hippodrome était, croyons-nous, plus considérable qu'en 1856 et en 1857. Le temps favorisait cette réunion composée d'au moins 20,000 personnes. On remarquait plusieurs beaux équipages et un grand nombre de cavaliers.

Le jury composé de MM. T. Michiels, Dubois, Charles, Vanters, Capitaine, Dehasse, Devillers, de Coppis, et présidé par M. Hanquet, a donné le signal à 2 heures et un quart; les quatre jockeys de la course de chevaux nés et élevés en Belgique ont été immédiatement pesés pour s'assurer qu'ils portaient le poids voulu par le règlement: Biche, jument, 57 1/2. — Tribomont, entier, 47. — Erivan, entier, 66 5/4. — Fanal, hongre, 60.

Le premier appartenait à M. le baron de Broich, le second à la société verveitoise, le troisième à M. le comte Duval de Beaulieu et le quatrième à M. E. Howard de Cambroy.

Immédiatement avant le pesage avait eu lieu le tirage au sort pour le départ; Fanal était le cheval placé le plus près de la corde; les trois autres venaient dans l'ordre suivant: Tribomont, Erivan et Biche.

A la 1^{re} épreuve, qui consiste en deux tours de l'arène, Fanal a été victorieux et n'a mis que 4 minutes 14 s.; Biche suivait immédiatement Fanal, Tribomont était le 3^e et Erivan le dernier.

Les jockeys, conformément au règlement, ont été repesés et reconnus avoir le poids voulu.

La première épreuve de chevaux de toutes races (prix 5,000 frs.) ne paraissait pas devoir offrir beaucoup d'intérêt, parce qu'Elisondo, acheté l'an dernier par M. Cockerill pour 2,500 fr., en vertu d'une disposition qui impose à la course dite *la Poule* l'obligation de le céder au prix de 2500 fr. était seul concurrent. Mais cet excellent coursier qui pouvait

mettre 5 minutes 1/2 pour la première épreuve l'a accomplie en 4 minutes 55 s.

Deux chevaux, quoiqu'un seul ait été annoncé sur le programme, ont concouru pour le prix de la selle anglaise, avec bride et mors. C'étaient Delpain, entier, substitué au hongre de Jean Loicq, et un cheval du haras des amateurs de Verviers. Le premier a été vainqueur; il a mis pour les deux tours de l'arène 4 minutes trois quarts: son propriétaire a reçu le prix.

La seconde épreuve des chevaux de toutes races a eu lieu; Elisondo a de nouveau parcouru les deux tours de l'arène en 4 minutes 7 s., et M. Cockerill dans la loge du jury a reçu le prix de 5,000 frs.

Enfin, la seconde épreuve des chevaux nés et élevés en Belgique, à laquelle Tribomont n'a plus pris part, a donné la victoire à Fanal, qui n'a mis que 4 minutes et une seconde. Erivan suivait.

M. Howard a reçu le prix de 1,500 frs.

Les courses d'hier se sont heureusement terminées; grâce à la bonne police qui a été exercée partout, elles n'ont occasionné aucun malheur, quoique l'affluence des curieux fût considérable. Le plancher d'une petite estrade destinée aux amateurs et contiguë à celle de la commission, s'est écroulé et il a failli en résulter des accidens, parce que les personnes qu'elle supportait sont tombés jusques dans l'enceinte réservée au pesage des jockeys. Cependant aucune n'a été blessée.

Le pont des pontonniers, après les courses, a été d'un accès fort difficile et dangereux: en avant du pont, on avait établi un chemin palissadé, où les masses s'entassaient de telle sorte que des femmes et des enfans ont failli y étouffer; on parerait à ces inconvéniens, en plaçant près de cette palissade une double haye de soldats pour contenir la foule et l'arrêter même, quand la nécessité s'en ferait sentir.

Une montre en or, volée à un particulier dans la foule, à proximité de l'hippodrome et quelques embarras inévitables, tels sont les seuls faits qui nous aient été signalés.

Les carabiniers qui s'étaient fait inscrire pour le concours du tir à la carabine, se sont rendus hier, à huit heures du matin, à l'hôtel de ville, où on a procédé à un tirage au sort de la série qui devait commencer les exercices. Ils étaient au nombre de 160 divisés en seize séries de 10 chacune; le sort a désigné la 3^e série. Immédiatement après, ces messieurs se sont rendus, musique en tête, au lieu du tir; à une heure, trois séries avaient fini; les séries suivantes ont commencé ce matin, et à midi et demi, trois d'entr'elles avaient également fini; les autres commenceront cet après-midi; il est probable que le résultat ne sera connu que dans la journée de demain.

Plusieurs omnibus stationnaient près du pont de bateaux établi vis-à-vis la fonderie de canon. A l'un de ces voitures n'est revenue en ville avec un chargement complet. Le peu d'empressement que met le public à profiter de l'établissement des omnibus, prend sa source dans l'incertitude où l'on est du prix qu'exigera le conducteur; et ce n'est pas sans raison, car quelques personnes nous ont écrit pour se plaindre de ce que l'on avait exigé d'elles un franc, pour les ramener du pont de bateaux au centre de la ville. Nous sommes certains que si la foule avait été informée que cette course ne coûterait que 50 centimes, chaque voiture serait revenue comble. Le public aurait ainsi profité de ce nouvel établissement, et les entrepreneurs n'y auraient point perdu. Il faut remarquer que les entreprises de voitures ne se font pas uniquement dans l'intérêt de ceux qui l'établissent; elles ont surtout pour objet, l'utilité et la commodité publiques, et pour que cette dernière condition soit remplie, il faut que les prix soient fixés de manière à en permettre l'usage à tous; c'est là une condition sans laquelle ces sortes de voitures ne peuvent prospérer chez nous. A Paris, où l'ouvrier même s'en sert pour se rendre à son atelier, le prix est de 50 centimes, et pour cette somme, on vous transporte à une lieue.

Par arrêté du 2 août 1858, M. Boussemart, ancien membre de la députation permanente du conseil provincial de Liège, est nommé commissaire de l'arrondissement de Waremme, en remplacement de M. de Chestret (H.). (Mon.)

Le bruit court que M. de Chestret a refusé de remettre, à son successeur, M. Boussemart, les archives du commissariat d'arrondissement de Waremme, en se fondant sur ce que jamais il n'a demandé la démission de ses fonctions, et que par conséquent il doit se considérer comme non avenue la mesure dont il vient d'être frappé.

— Et du pied gauche inclusivement, ajoutait Morland, jaloux qu'un autre que lui se permit de donner des leçons à ses élèves.

Et comme il n'y avait pas de danseuses et qu'il fallait bien, pour rendre la contredanse complète, établir la distinction des sexes, la moitié des danseurs relevaient leurs manches jusqu'au coude, ôtaient leurs cravates, rabattaient le collet de leur habit sur les épaules, et, tenant délicatement entre le pouce et l'index et le petit doigt en l'air, les basques de leur habit qu'ils écartaient un peu, en arrondissant les bras, ils faisaient des pas plus petits, se tenaient un peu plus raides et tournaient les yeux baissés.

Ces jeux amusant beaucoup l'empereur, qui en était témoin, placé derrière la jalouse de la salle à manger de sa baraque; et personne ne semblait plus heureux que lui lorsqu'un de ses vieux sapeurs de l'armée d'Italie ou d'Egypte à la barbe grisonnante, au teint hâlé, aux joues creusées, aux jambes sèches et dont la douceur et la complaisance étaient poussées quelquefois jusqu'à la simplicité, consentait, pour être utile aux autres, à remplir le rôle de danseuse. Alors il fallait voir le paisible grognard figurer la poule avec Pomayrol qui riait, criait, s'agitait, battait d'effrayants entrechats à tort, à travers, et toujours hors de mesure, en donnant des coups de pied à droite, des coups de coude à gauche à la grande désolation de Morland, scandalisé de tant d'outréance; car la danse du provençal n'avait rien de classique et se rapprochait beaucoup de la fameuse *cachucha* moderne; c'est alors que l'empereur riait à se tordre. Du reste il semblait pour des innocents plaisirs que prenaient ses soldats bien aimés. D'autres fois ses vieilles moustaches qui savaient par cœur tous les couplets de circonstance, venaient chanter, sous ses fenêtres, la descente en Angleterre et répétaient ce refrain de l'un d'eux qui disait:

Traverser le détroit.

N'est pas la mer à boire, en se tenant tous par la main, et en formant, autour de la baraque impériale, un rond immense, puisqu'il était composé quelquefois de tous les hommes d'un bataillon. Au cri de *Vive l'empereur!* tous s'arrêtaient et demeuraient immobiles comme s'ils eussent été sous les armes; puis ils recommençaient en partant du pied gauche selon l'ordonnance de l'école de peloton et de Morland toujours leur chef de file. Quelquefois Napoléon leur faisait distribuer des rafraichissemens, une bouteille de vin pour trois hommes; mais il attendait que le premier coup de la retraite fut battu; alors il se mettait à la fenêtre, et bien que les soldats ne pussent l'entendre, il leur disait:

— C'est très-bien, bonsoir! Maintenant allez vous coucher, moi je vais travailler. (La suite à un prochain numéro.)

— Eh donc! en avant deux; les quatre ensemble, Tron de Dieu!

Nous avons annoncé, dans le temps, que le tribunal de commerce de Mons s'est déclaré compétent pour juger les contestations élevées entre le gouvernement et un entrepreneur, au sujet de fournitures relatives aux chemins de fer, décidant ainsi que l'exploitation du chemin de fer par l'état constitue de sa part un acte de commerce. Ce jugement déféré à la cour d'appel de Bruxelles vient d'être réformé.

La cour de cassation a prononcé avant-hier dans l'affaire des routes de la ville de Namur, elle a rejeté le pourvoi dirigé contre la décision de la cour de Liège. Nous donnerons le texte de cet arrêt important.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE.

La réunion des sociétaires en assemblée générale annoncée pour le 15 août à six heures au local ordinaire de ses séances à l'Université, à l'effet de procéder à la nomination d'un secrétaire et à la présentation de nouveaux membres effectifs, honoraires et correspondants, n'ayant pu avoir lieu aux termes du règlement, est remise à mardi 21 août à la même heure.

Vu l'urgence MM. les secrétaires sont priés d'être exacts à se rendre à ce nouvel appel.
Liège, le 16 août 1858. Le président de la Société, Louis JANME.

ETAT CIVIL DE LIÈGE DU 14 AOUT.

Naissances : 5 garçons, 5 filles.
Décès : 1 garçon, 2 filles, 2 hommes, 2 femmes, savoir : Jean Joseph Miché, jardinier, âgé de 85 ans, rue de la Couronne, époux en 3e nocces de Jeanne Bouchon. — Jacques Etienne Morel, sans profession, âgé de 56 ans rue des Ecoles, époux de Marie Anne Elisabeth Plateau. — Marie-Joseph Thérèse Piroton, sans profession âgée de 78 ans, rue Féronstrée, veuve de Jean Paul Gilkinet. — Paschale Imois, sans profession, âgé de 66 ans, rue Longdoz.

LIBRAIRIE NATIONALE
RUE VINAVER-D'ILE, N° 46.

Félix Palante, à Liège.

RABAIS CONSIDÉRABLE.


Histoire de la Révolution française, par Thiers, 6 vol. in-8°, 1858, au lieu de 50 fr. 24 ..
Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, 10 vol. in-8°, 1858, au lieu de 55 fr. 40 ..
Histoire de Napoléon et de la grande armée pendant l'année 1812, par le général comte de Ségur, 2 vol., 1855, au lieu de 40 fr. 8 ..
Dictionnaire technologique, ou nouveau Dictionnaire des Arts et Métiers, 11 vol. in-8°, à deux colonnes avec un atlas de 377 pl., nouvelle édition, au lieu de 178 fr. 100 ..
Encyclopédie moderne ou dictionnaire des hommes et des choses, des sciences, des lettres et des arts, 25 vol. grand in-8° à deux colonnes, au lieu de 200 fr. 100 ..
Les fastes universels, 1 vol. in-folio, au lieu de 150 fr. 50 ..
Le même ouvrage, 14 vol. in-8°, au lieu de 96 fr. 40 ..
Œuvres complètes de Buffon et de Daubenton, 14 vol. in-8°, à deux colonnes, 720 planches coloriées, au lieu de 300 fr. 150 ..
Précis de la Géographie universelle, par Malte-Brun, 6 vol. grand in-8°, à deux colonnes, avec atlas de 71 cartes coloriées, au lieu de 106 fr. 70 ..
On trouvera au même établissement une quantité d'autres ouvrages au rabais. — Bureau général d'abonnement à toutes les publications pittoresques et autres. — Les personnes qui prendront pour 500 fr. d'ouvrages jouiront encore d'une sûr remise.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES chez ANDRIEN, rue Souv.-Pont.

HARENGS NOUVEAUX, chez PERET, rue Ste. Ursule.

ESTURGEONS, chez PERET, rue Ste-Ursule.

 A VENDRE un BEAU CHEVAL, propre à deux mains, âgé de 4 ans 3 mois, race étrangère. S'adresser rue St.-Séverin, n° 697, à Liège. 1128

A LOUER pour le 1er septembre prochain, une MAISON avec jardin, située faubourg St.-Gilles, vis-à-vis de la ruelle des Patiens. S'adresser au n° 451, même faubourg. 1129

QUARTIERS A LOUER rue devant la Magdelaine, N° 275.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

POURBAIX, CHIRURGIEN-DENTISTE, QUI DE LA SAUVENIÈRE, N° 48. Reçoit tous les jours depuis 8 heures du matin jusqu'à 5.

VENTE PUBLIQUE.

MERCREDI 22 AOUT 1858, vers midi, M^e DELBOUILLE, notaire, procédera en la demeure de M. DETIENNE, aubergiste près le pont à Bascule d'Ans, à la

vente au comptant
ET EN 50 LOTS DE
12 à 15,000 pieds

DE
PLANCHES DE BOIS BLANC
Sciés depuis plusieurs années. 1164

à vendre de gré-à-gré

et avec facilités de paiement du prix,

UNE MAISON DE COMMERCE

en bon état, située à Liège, place derrière l'Hôtel-de-Ville, portant l'enseigne du Cigne et le n. 1015, composée au rez-de-chaussée d'une boutique, d'une place et d'une cuisine; ayant trois étages, surmontés de greniers.

S'adresser pour la voir tous les jours, le dimanche excepté et pour connaître les conditions en l'étude du notaire DEBEFVE, rue Sœurs-de-Hasque, à Liège. 1147

A LOUER

au n° 2, place derrière le Spectacle, à Liège, et pour être occupé, soit dès maintenant, soit en septembre ou octobre prochain,

un joli appartement,

entièrement séparé de l'habitation principale, avec l'agrément d'un beau jardin et toutes les commodités possibles. S'y adresser, depuis 5 jusqu'à 6 heures du soir. 1144

AVIS.

LA VENTE DU SUPERBETABLEAU DE RUBENS,

Surnommé son diamant, qui avait été annoncée pour le 9 du courant, aura lieu publiquement, ensuite d'autorisation et sans remise ultérieure, par le ministère du notaire BARBANSON, jeudi 25 août 1858, à midi, en la chambre des ventes par notaires à Bruxelles, Montagne-aux-Herbes-Potagères, n° 25. Ce tableau est à voir à Bruxelles, rue des Fabriques, n° 26. 1127

CONTINUATION DE LA VENTE

DES COUPONS DE DRAPS ET ÉTOFFES, MEUBLES ET EFFETS

provenant de la faillite de M^e Perit, place St-Lambert, les Samedi 18, Lundi 20, Mardi, Mercredi et jours suivants, à deux heures. AU COMPTANT. 1142

BELLE VENTE DE BOIS.

JEUDI 25 AOUT 1858, à une heure de relevée, au rivage de Chokier, le notaire BIAR vendra à la recette de l'ancien notaire Delvaux, une

GRANDE QUANTITÉ DE BOIS, savoir : Gros Chênes, Hêtres, Vernes, Pontres, bois de fosse, Jantes, Rais, Planches de bois blanc, etc.

AU COMPTANT. 1143

Le 21 AOUT courant, à 11 heures, M^e DUSART, notaire, VENDRA AUX ENCHÈRES, en son étude rue Féronstrée,

UNE BONNE MAISON DE COMMERCE,

sise à Liège, rue Chaussée-des-Prés, portant l'enseigne de la Chatne et les n° 570 et 571. S'adresser audit notaire, pour les conditions. 1088

LE MARDI 21 AOUT 1858, à 5 heures de relevée, A la maison commune de Seraing-sur-Meuse,

le collège des bourgmestre et échevins mettra en adjudication, au rabais, par suite de soumissions cachetées, LE TRANSPORT DE 1000 MÈTRES CUBES

DE TERRE

pour l'exhaussement du cimetière communal, à prendre d'un terrain d'une distance moyenne de 80 mètres.

On peut prendre communication des conditions au secrétariat. 1141

VENTE

D'UNE

GRANDE MAISON, SISE RUE D'AMAY, A LIÈGE.

JEUDI 25 AOUT 1858, à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e DELBOUILLE, notaire à Liège, rue Ste-Croix, n° 864, il sera vendu aux enchères

une grande maison avec cour, annexes et dépendances, située à Liège, rue d'Amay, n° 654.

S'adresser pour connaître les prix et conditions audit M^e DELBOUILLE et au n° 486, rue Hors-Château, à Liège. 1159

LE MARDI, 28 août courant, à 2 heures de relevée, M. DUSART, notaire à Liège, vendra aux enchères, en son étude rue Féronstrée,

5 trente-deuxièmes

DES CHARBONNAGES DES SIX BONNIERS, Ste. BARBE ET St. LÉONARD, A SERAING-SUR-MEUSE.

avec chemin de fer etc., etc.

Ils seront vendus en cinq lots, et on les réunira en masse, moyennant une augmentation de 10 0/0. S'adresser audit notaire, pour connaître les conditions. 1100.

VENTE

D'UNE

BONNE MAISON

Agréablement et fort avantageusement située au Quartier du Sud, à Liège.

Le MERCREDI, 22 Aout 1858, à 5 heures après-midi, le notaire SERVAIS procédera, en son étude, à Liège, Place derrière le Spectacle, n. 857, à

L'ADJUDICATION PUBLIQUE,

et sans réserve de surenchère,

De la MAISON, n. 296, faisant le coin des rues des Carmes, et devant les Carmes, avec cour, terrain, bâtiments, puits, citernes et autres dépendances.

La façade de cette Propriété s'étend, à la ruede Carmes, sur une ligne de 35 à 36 mètres.

Elle participe naturellement aux embellissements, constructions et communications, dont on a récemment doté cette partie de la ville.

La maison est à voir, tous les jours, de 2 à 5 heures de l'après-dîner.

S'adresser au notaire SERVAIS, dépositaire des titres et d'un plan figuratif. 980

Le sieur J. Delderene demande l'autorisation de construire un four à pain dans la cour de la maison n° 64, au faubourg St-Léonard.

On peut former opposition dans la quinzaine en s'adressant par écrit à l'administration.

Liège, le 10 août 1858.

Le bourgmestre, J. J. Tilman.

BOURSES.

PARIS, LE 15 AOUT.

Trois p. c.	80 90	Actions réunies.	—
Quatre p. c.	—	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	111 70	Dito nouv. s. int.	—
Act. de la Banque.	—	Dettes actives.	22 1/8
Obl. de la vil. de Par.	—	Id. passive.	—
Emprunt belge.	103 3/4	Emp. rom.	101 3/4
Société Générale.	—	Rente de Naples.	99 60
Banque de Belgiq.	1442 50	Emp. portugais.	—
Mutualité.	—	Migueliste.	—

AMSTERDAM, LE 15 AOUT.

HOLL. Dette activ.	101 5/4	Certific. à Amster.	—
Dito 2 1/2.	54 11/16	Pologne L. f. 500	—
Différée.	—	Pr. L. de Rd. 50	—
Billet de change.	24 7/8	ESPAGNE, E. Ard.	20 5/16
Obl. synd. d'am	95 9/16	Dito gr.	—
Id. 3 1/2.	70 1/2	Dettes différ. anc.	—
S. de C. des P.-B.	105 1/4	Id. nouv.	—
Id. nouvelle.	—	Id. passive.	4 7/8
Russie. Hope et Co	105 5/8	Autr. Métall. 5.	103 5/16
Id. 1829, 5.	105 1/4	Brès. Obl. à Lond.	81
Inscr. au gr. livre	69 1/8		

LONDRES, LE 15 AOUT.

5 1/2 consolidés.	94 1/4	Différées	8 7/8
BELGE 1852, c. . .	101 3/4	Passives	4 7/8
Hol. Dette active.	54 5/8	Russie	—
Portug. 5 p. c. . .	—	BRESIL	82 1/4
Id. 3 p. c.	25 5/8	MEXICAINS 6 p. c.	—
Id. 1829, 5.	21 5/8		

BRUXELLES, LE 14 AOUT.

Dettes actives 2 1/2	55	A Brasseries	—
Emp. Rothschild.	101 1/2	P Tapis	—
Fin courant	—	Fer d'Ougrée	—
Emp. de 50 mill.	91 1/2	Mutualité	117 1/4
Id. de 37 mill.	75 5/4	A S. C. Bruges	—
Emp. de 1852 (4).	98 1/4	P Monceaux	—
Act. de la Soc. G.	828	Act. Réunies	—
Emp. de Paris . . .	1760	P Borinage	—
S. de Comm. de c.	147	A Houyoux	—
B. de Belgique . .	140	P Papeterie	—
C. de S. et Oise . .	112 1/2	A Lits de Fer	—
Hauts-Fourneaux .	—	P Luxembourgeoise .	—
Banque Foncière .	100 1/4	P Civile	—
Idem	—	Herve	—
Flenu	—	Ch. de Fer de Col.	—
Hornu	—	Ch. de B., M. et B.	122
Scessin	—	Asphalt	—
Soc. Nationale . . .	124 1/4	A Holl. Dette active.	54 1/4
Levant du Flenu . .	—	Losrenten inscrit.	100
Ougrée	—	Autriche. Métalliq.	106 1/4
Sars-Longscham . .	190	A Naples. C. Falcon.	—
Chem. de Fer	—	Espagne. Ardoin.	20 1/4 et
Vannes	—	Fin courant	—
St-Léonard	—	Prime un mois	—
Chatelineau	—	Différée de 1850 . . .	—
Verrieres	—	Idem de 1855	—
Betteraves	—	Passives	—
Verreries de Charl.	—	Bresil. E. de Roth.	79 5/4
L'Espérance	—	Rome. E. de 1854.	101 1/2

VIENNE, LE 7 AOUT.

Métalliques. 107 3/5. — Actions de la Banque, 1450 9/10.

Imprimerie de J.-Bé Nossent, rue du Pot-d'Or, N° 622, à Liège.